



DECISION MODIFICATIVE N°2

2025

25.04.01



SOMMAIRE

EQUILIBRE DE LA DM2 2025	4
TABLEAU DE SYNTHESE	5
ECONOMIE - EMPLOI	6
1.1 - ECONOMIE	7
1.2 – AGRICULTURE ET FORETS	8
EDUCATION - FORMATION	9
2.2 – APPRENTISSAGE	10
RESSOURCES	12
5.2 - FINANCES	13
5.3 – RESSOURCES HUMAINES	14
5.4 - EUROPE	15
LE VOTE PAR FONCTION	16
Approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et AP / AE	16
Les AP et AE créées et modifiées par fonction	19
Affectations votées dans le cadre de la DM2 2025	20
LES DISPOSITIONS DIVERSES	21
Remises gracieuses	21

EQUILIBRE DE LA DM2 2025

Conformément à la volonté de maîtrise des dépenses régionales, cette DM2 est limitée à l'ouverture d'autorisations de programmes (AP) ou d'autorisations d'engagement (AE) nécessaires à la continuité des services au début 2026. Le montant total des crédits inscrits au budget 25 n'est pas modifié.

Les ajustements sont proposés à hauteur de 91,1 M€ pour les autorisations d'engagement et 1,29 M€ pour les autorisations de programme.

Ils répondent aux besoins suivants :

- Dans le domaine de la formation professionnelle, il est nécessaire de pouvoir procéder à des engagements comptables complémentaires,
 - o pour la phase 2 du plan régional de formation et ainsi arriver à un taux de 100 % de l'engagement au titre du FSE+,
 - o pour prendre en compte l'évolution moins rapide que prévu des engagements nécessaires au titre de la rémunération des stagiaires,
 - o et afin de permettre l'émission des bons de commandes vers les organismes de formation dès les premiers jours de janvier 2026.
- Dans le domaine de l'agriculture, l'ajustement de l'AE doit permettre de répondre aux demandes déposées dans le cadre du CAP filière expérimentation.
- Dans le domaine de l'économie, l'ajustement porte sur le soutien à l'économie de proximité.
- Dans le domaine de l'orientation et de l'apprentissage, les besoins relèvent de l'accompagnement des projets du CFA Est du Loiret, sur les sites de Gien et de Villemardier.
- En matière de ressources humaines, un engagement complémentaire est nécessaire pour répondre aux recours aux tickets restaurants et CESU.

Ces mouvements d'AE/AP ne nécessitent pas de crédits de paiements pour 2025.

En matière de crédits de paiement, deux mouvements complémentaires sont inscrits dans ce projet de DM2 afin d'équilibrer le besoin constaté : une réduction de 300 k€ des crédits inscrits au titre des frais financiers et un abondement à même hauteur des crédits destinés aux ressources humaines (100 k€ permettant de couvrir la hausse de participation employeur pour la prévoyance et la mutuelle prévu au protocole d'accord signé avec les organisations syndicales et 200 k€ permettant de couvrir les besoins en remplacement des personnels des lycées).

TABLEAU DE SYNTHESE

		Dépenses		Recettes	
		Crédits votés	Propositions DM2 2025	Crédits votés	Propositions DM2 2025
Fonctionnement	P1 ECONOMIE - EMPLOI	P11 ECONOMIE	28 345 000		13 035 000
		P12 AGRICULTURE ET FORETS	17 714 000		11 000 000
		P13 TOURISME	5 870 000		100 000
		P14 RECHERCHE	7 950 000		1 250 000
		Total	59 879 000	0	25 385 000
	P2 EDUCATION - FORMATION	P21 EDUCATION ET PATRIMOINE EDUCATIF	71 670 000	0	19 114 000
		P22 APPRENTISSAGE	4 095 000		400 000
		P23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2 070 000		0
		P24 ORIENTATION	3 510 000		410 000
		P25 FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI	144 815 000		78 815 000
	P3 MOBILITES ET TERRITOIRES DURABLES	P26 FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	66 500 000	0	0
		Total	292 660 000	0	98 739 000
		P31 EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE	6 175 000		320 000
		P32 NUMERIQUE	5 440 000		1 800 000
		P33 TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE	16 153 000		8 751 000
	P4 VIE SOCIALE	P34 TRANSPORTS MOBILITES DURABLES	389 980 000		11 604 700
		P35 COOPERATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE	1 130 000		0
		Total	418 878 000		22 475 700
		P41 CITOYENNETE ET EGALITE	1 060 000		0
		P42 CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL	24 439 000		124 000
	P5 RESSOURCES	P43 SPORTS ET PATRIMOINE SPORT	4 491 000		0
		Total	29 990 000	0	124 000
		P51 MOYENS GENERAUX	29 159 000		3 113 000
		P52 FINANCES	87 877 000	-300 000	1 091 322 000
		P53 RESSOURCES HUMAINES	175 375 000	300 000	3 912 000
	Total Fonctionnement	P54 EUROPE	0		0
		Total	292 411 000	0	1 098 347 000
	Total Fonctionnement		1 093 818 000	0	1 245 070 700
					0

RESULTAT N-1					
					8 067 329
Investissement	P1 ECONOMIE - EMPLOI	P11 ECONOMIE	29 780 000		19 780 000
		P12 AGRICULTURE ET FORETS	74 000 000		60 000 000
		P13 TOURISME	6 012 500		2 970 000
		P14 RECHERCHE	15 520 000		1 520 000
		Total	125 312 500	0	84 270 000
	P2 EDUCATION - FORMATION	P21 EDUCATION ET PATRIMOINE EDUCATIF	101 364 000		148 700
		P22 APPRENTISSAGE	12 092 000		0
		P23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	8 859 700		0
		P25 FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI	300 000		0
		P26 FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	14 000 000		682 000
	P3 MOBILITES ET TERRITOIRES DURABLES	Total	136 615 700	0	830 700
		P31 EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE	52 245 000		1 245 000
		P32 NUMERIQUE	7 550 000		9 950 000
		P33 TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE	16 215 000		12 228 000
		P34 TRANSPORTS MOBILITES DURABLES	146 900 000		48 938 000
	P4 VIE SOCIALE	P35 COOPERATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE	150 000		0
		Total	223 060 000	0	72 361 000
		P41 CITOYENNETE ET EGALITE	230 000		0
		P42 CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL	6 481 000		60 000
		P43 SPORTS ET PATRIMOINE SPORT	1 980 000		35 000
	P5 RESSOURCES	Total	8 691 000	0	95 000
		P51 MOYENS GENERAUX	31 110 000		0
		P52 FINANCES	137 005 000		344 917 471
		P54 EUROPE	0		0
		Total	168 115 000	0	344 917 471
	Total Investissement		661 794 200	0	502 474 171
					0

ECONOMIE - EMPLOI



1.1 - ECONOMIE

1.1.01 - ACCOMPAGNER L'ECONOMIE DE PROXIMITE ET L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

Commentaires et explications

Il est proposé l'augmentation de l'AP Economie de Proximité attractivité pour 500 K€ pour tenir compte de la montée en puissance du dispositif régional.

Créations/Modifications d'AP/AE

- Les autorisations de programme

N° enveloppe	Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AP 2025 P1101E02	31/12/2025	906_25A/D-P1101-ECO PROXIMITE ATTRACTIVITE	1 800 000	500 000

Il est proposé de modifier et d'affecter l'AP ci-dessus pour l'opération suivante :

N° enveloppe	N° opération	Libellé	Montant affecté
AP 2025 P1101E02	P1101004	ACTIVITES PROXIMITE VIA FONDS	500 000

1.2 – AGRICULTURE ET FORETS

1.2.03 - ANIMER, DEVELOPPER ET VALORISER LES FILIERES AGRICOLES

Commentaires et explications

Il est proposé l'augmentation de l'AP CAP filières expérimentation pour 55 000 € en raison d'une augmentation des sollicitations du dispositif.

Créations/Modifications d'AP/AE

- Les autorisations de programme

N° enveloppe	Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AP 2025 P1203E01	31/12/2025	906_25A/D-P1203-ANIMATION DEV VALO FILIERES	1 440 000	55 000

Il est proposé de modifier et d'affecter l'AP ci-dessous pour les opérations suivantes :

N° enveloppe	N° opération	Libellé	Montant affecté
AP 2025 P1203E01	P11203O001	CAP FILIERES - EXPERIMENTATION	55 000

EDUCATION - FORMATION



2.2 – APPRENTISSAGE

2.2.01 – FINANCER L'EQUIPEMENT ET LA MODERNISATION DES CENTRES D'APPRENTISSAGE

Commentaires et explications

Au regard de l'augmentation significative du nombre de ses apprenantes et apprenants, le CFA de l'Est Loiret, situé à Montargis, a engagé ces dernières années un travail de réaménagement et d'optimisation de ses sites de formation pour offrir aux apprenantes et apprenants des infrastructures adaptées. Ainsi en 2024, cette structure a déplacé son pôle de formation automobile à Villemandeur, dans une ancienne concession de voitures. A ce titre, la Région a financé le projet de création de 7 salles de cours en 2024. Aujourd'hui, afin de poursuivre la transformation de l'ancien bâtiment commercial en espace pédagogique répondant aux besoins des apprenantes/apprenants et des formateurs/formatrices, le CFA souhaite acquérir le bâtiment concerné. Le montant de cette opération est de 1,805 M€. Le financement régional de cette acquisition s'élèverait à 0,5 M€. Il est proposé d'ouvrir par conséquent une AP 2025 à hauteur de ce même montant. Les CP de paiement redéployés sur ce projet s'élèvent à 0,25 M€ en 2025.

Dans le cadre du projet global de restructuration de ses sites de formations, le CFA de l'Est Loiret souhaite également aménager les locaux de son annexe de Gien qui hébergent désormais les pôles coiffure et vente de ses formations. Le financement régional pour ses travaux serait à hauteur de 0,174 M€. Il est proposé d'ouvrir par conséquent une AP 2025 de ce même montant. Les CP de paiement redéployés sur ce projet sont prévus à hauteur de 87 K€.

Il est proposé l'augmentation de l'AP projet 2025 pour le financement de l'équipement et la modernisation des CFA pour 0,674 M€ afin de financer les travaux et les achats pour le CFA Est du Loiret, dont les subventions sont prévues pour la CPR de novembre.

Créations/Modifications d'AP/AE

- Les autorisations de programme

N° enveloppe	Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AP 2025 P2201E04	31/12/2026	902_25P/D-P2201- FINANCEMENT EQUIPEMENT MODERNISATION CFA	6 790 000	674 000

Il est proposé de modifier et d'affecter l'AP ci-dessous pour les opérations suivantes :

N° enveloppe		N° opération	Libellé	Montant affecté
AP	2025	P2201E04	P22010028	500 000
			P22010027	174 000

2.5 – FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

2.5.01 - CONSTRUIRE ET FINANCER LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

Commentaires et explications

Afin d'engager la réalisation des formations et de permettre l'ouverture des sessions au plus tôt dans l'année 2026, il est nécessaire de compléter l'AE 2025 d'un montant de 69,1M€. Les crédits de paiement correspondants seront inscrits aux budgets 2026 et suivants.

Créations/Modifications d'AP/AE

- Les autorisations d'engagement

N° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AE	2025	P2501E03	31/12/2025	932_25A/D-P2501-CONSTRUCTION FINANCEMENT DES FPC	3 723 000	64 600 000
AE	2025	P2501E07	31/12/2025	932_25A/D-P2501-CONSTRUCTION FINCT FPC VISAS	550 000	4 500 000

Il est proposé de modifier et d'affecter les AE ci-dessous pour les opérations suivantes :

N° enveloppe			N° opération	Libellé	Montant affecté
AE	2025	P2501E03	P2501O001	ACHATS PARCOURS VERS QUALIFICATION ET EMPLOI	49 500 000
			P2501O028	INSERTION PROFESSIONNELLE	5 000 000
			P2501O029	DISPOSITIF DE FORMATION LINGUISTIQUE	9 000 000
			P2501O030	OFFRE DE FORMATION RENOUVELLEE PSMJ 2025	1 100 000
AE	2025	P2501E07	P2501O002	ACHATS DE VISAS	4 500 000

2.5.05 - REMUNERER LES STAGIAIRES EN FORMATION

Commentaires et explications

Il est proposé l'augmentation de l'AE 2025 liée à la rémunération des stagiaires pour 5 M€. Ces crédits seront payés sur l'année 2025 par redéploiement des crédits liés à l'offre de formation pour rester dans le volume global du BP 25, soit 130,5 M€. Cet abondement s'explique par les coûts de la rémunération qui n'ont pas évolué aussi rapidement que prévu face à la baisse du nombre de places, pour plusieurs raisons : impact de l'assurance chômage, profils des demandeurs d'emploi entrés en formation notamment.

Créations/Modifications d'AP/AE

- Les autorisations d'engagement

N° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AE	2025	P2505E02	31/12/2025	932_25A/D-P2505-REMUNERER LES STAGIAIRES	2 800 000	5 000 000

Il est proposé de modifier et d'affecter les AE ci-dessous pour les opérations suivantes :

N° enveloppe			N° opération	Libellé	Montant affecté
AE	2025	P2505E02	P2505O002	REMUNERATIONS	5 000 000

RESSOURCES



5.2 - FINANCES

CRÉDITS DE PAIEMENT

	Dépense		Recette	
	Crédits votés	DM2 2025	Crédits votés	DM2 2025
Crédits Région	87 877 000	-300 000	1 091 322 000	
TOTAL FONCTIONNEMENT	87 877 000	-300 000	1 091 322 000	
Crédits Région	137 005 000		344 917 471	
TOTAL INVESTISSEMENT	137 005 000		344 917 471	

5.2.01 - PILOTER ET OPTIMISER LES FINANCEMENTS DE LA COLLECTIVITE

Commentaires et explications

Les frais financiers peuvent être diminués de 0,300 K€ en raison de la non-utilisation de certaines lignes. Il n'a pas été nécessaire de recourir à tous les dispositifs envisagés au budget.

Crédits de paiement

- Les crédits de paiement Région

	Dépense		Recette	
	Crédits votés	DM2 2025	Crédits votés	DM2 2025
Fonctionnement	34 000 000	-300 000	3 500 000	
Investissement	137 000 000		291 872 471	

5.3 – RESSOURCES HUMAINES

CRÉDITS DE PAIEMENT

	Dépense		Recette	
	Crédits votés	DM2 2025	Crédits votés	DM2 2025
Crédits Région	175 375 000	300 000	3 912 000	
TOTAL FONCTIONNEMENT	175 375 000	300 000	3 912 000	

5.3.01 - PAYER LES AGENTES, LES AGENTS ET GERER LEUR CARRIERE

Commentaires et explications

À la suite du protocole signé avec les organisations syndicales, il est sollicité une demande de crédits de paiement au titre de la masse salariale de 0,3 M€ :

- 100 k€ permettant de couvrir la hausse de participation employeur pour la prévoyance et la mutuelle prévue au protocole d'accord signé avec les organisations syndicales
- 200 k€ permettant de couvrir les besoins en remplacement des personnels des lycées

Crédits de paiement

- Les crédits de paiement Région

	Dépense		Recette	
	Crédits votés	DM2 2025	Crédits votés	DM2 2025
Fonctionnement	169 829 000	300 000	2 930 000	

5.3.04 - METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

Commentaires et explications

Il est proposé une augmentation de l'enveloppe dédiée à l'action sociale pour 0,2 M€ pour faire face aux dépenses de tickets restaurants, cartes cadeau et CESU pour les trois derniers mois de l'année. Les besoins de crédits éventuels pourront être honorés par redéploiement.

Créations/Modifications d'AP/AE

- Les autorisations d'engagement

N° enveloppe	Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AE 2025 P5304E02	31/12/2025	930_25A/D-P5304-POLITIQUE D'ACTION SOCIALE	3 479 000	200 000

Il est proposé de modifier et d'affecter l'AE ci-dessus pour l'opération suivante :

N° enveloppe	N° opération	Libellé	Montant affecté
AE 2025 P5304E02	P5304O004	TITRES DE SERVICES PREPAYES	200 000

5.4 - EUROPE

5.4.01 - PROGRAMMATION FESI 2021-2027

Commentaires et explications

Il est également demandé une augmentation de 16,8 M€ sur la mesure Formation professionnelle au titre des fonds européens. Cet abondement permettra d'engager la phase 2 du PRF avant fin 2025 et ainsi d'afficher un taux de programmation de l'ordre de 100% à fin 2025 sur le FSE+.

Créations/Modifications d'AP/AE

- Les autorisations d'engagement

N° enveloppe		Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AE	2025	P6101E04	9305_REPP/D-P6101-PROGRAMMATION FONDS EUROPEENS 2021-2027	173 569 600	16 800 000

Il est proposé de modifier et d'affecter l'AE ci-dessus pour l'opération suivante :

N° enveloppe		N° opération	Libellé	Montant affecté
AE	2025	P6101E04	P6101O019 OS 4.7 - 32 - FORMATION PROFESSIONNELLE	16 800 000

LE VOTE PAR FONCTION

Le vote de la décision modificative 2025 intervient selon le mode de vote prévu par l'Assemblée plénière dans le règlement budgétaire et financier (DAP n° 22.05.01) et tel qu'il est prévu par la M57.

Approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et AP / AE

Au titre des crédits de paiement

Le budget 2025 n'est pas modifié

INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	0,00	0,00
900 Services généraux	0,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00	0,00
903 Cult., viv soc.,jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
906 Action économique	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 Fonction en réserve		
92 Opérations non ventilées	0,00	0,00
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf affectations au R1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00
95 Chapitres de prévision sans réalisation		0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	I 0,00	II 0,00

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections (2)	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement		0,00
TOTAL	III 0,00	IV 0,00

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 : 0,00

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V	0,00	VI	0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00
TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	0,00

FONCTIONNEMENT

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	300 000,00	0,00
930 Services généraux	100 000,00	0,00
930-5 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
931 Sécurité	0,00	0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	200 000,00	0,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	0,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	0,00	0,00
934-3 APA	0,00	0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00
936 Action économique	0,00	0,00
937 Environnement	0,00	0,00
938 Transports	0,00	0,00
939 Fonction en réserve		
94 Services communs non ventilés	-300 000,00	0,00
940 Impositions directes	0,00	0,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00
942 Dotations et participations	0,00	0,00
943 Opérations financières	-300 000,00	0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	0,00
TOTAL	I 0,00	II 0,00

OPERATIONS D'ORDRE

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI	0,00
94 / Transferts à l'intérieur de la section		0,00		0,00
953 Virement à la section d'investissement		0,00		
TOTAL	III	0,00	IV	0,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 : 0,00

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V	0,00	VI	0,00
--	---	------	----	------

Au titre des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE)

Chap.	Libellé	BP 2025 + DM1 2025	CREATION OU MODIFICATION DM2	TOTAL APRES DM2
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
		3 524 310 693	91 100 000	3 615 410 693
Opérations réelles	93 Opérations ventilées	3 524 310 693	91 100 000	3 615 410 693
	930 Services généraux	64 436 181	200 000	64 636 181
	930-5 Gestion des fonds européens	215 482 918	16 800 000	232 282 918
	932 Enseignement, formation professionnelle, apprentissage	416 015 189	74 100 000	490 115 189
	933 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	40 045 069	-	40 045 069
	934 Santé et action sociale	2 332 476	-	2 332 476
	935 Aménagement des territoires et habitat	50 230 625	-	50 230 625
	936 Action économique	87 238 161	-	87 238 161
	937 Environnement	38 908 855	-	38 908 855
	938 Transports	2 609 621 219	-	2 609 621 219
	939 Fonction en réserve			-
O-D		15 000 000	-	15 000 000
	952 Dépenses imprévues	15 000 000		15 000 000
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 539 310 693	91 100 000	3 630 410 693
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
		2 599 139 994	1 229 000	2 600 368 994
Opérations réelles	90 Opérations ventilées	2 599 139 994	1 229 000	2 600 368 994
	900 Services généraux	53 212 273	-	53 212 273
	900-5 Gestion des fonds européens	380 420 731	-	380 420 731
	902 Enseignement, formation professionnelle, apprentissage	587 565 584	674 000	588 239 584
	903 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	37 332 638	-	37 332 638
	904 Santé et action sociale	2 394 866	-	2 394 866
	905 Aménagement des territoires et habitat	467 832 980	-	467 832 980
	906 Action économique	145 593 052	555 000	146 148 052
	907 Environnement	41 479 146	-	41 479 146
	908 Transports	883 308 726	-	883 308 726
	909 Fonction en réserve			-
O-D		12 000 000	-	12 000 000
	950 Dépenses imprévues	12 000 000		12 000 000
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	2 611 139 994	1 229 000	2 612 368 994

Les AP et AE créées et modifiées par fonction

FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX

N° enveloppe		Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AE	2025	P5304E02	31/12/2025 930_25A/D-P5304-POLITIQUE D'ACTION SOCIALE	3 479 000	200 000,00

FONCTION 0-5 : GESTION DES FONDS EUROPEENS

N° enveloppe		Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AE	2025	P6101E04	9305_REPP/D-P6101-PROGRAMMATION FONDS EUROPEENS 2021-2027	173 569 600	16 800 000,00

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

N° enveloppe		Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AE	2025	P2501E03	31/12/2025 932_25A/D-P2501-CONSTRUCTION FINANCEMENT DES FPC	3 723 000	64 600 000,00
AE	2025	P2501E07	31/12/2025 932_25A/D-P2501-CONSTRUCTION FINCT FPC VISAS	550 000	4 500 000,00
AE	2025	P2505E02	31/12/2025 932_25A/D-P2505-REMUNERER LES STAGIAIRES	2 800 000	5 000 000,00
AP	2025	P2201E04	31/12/2026 902_25P/D-P2201- FINANCEMENT EQUIPEMENT MODERNISATION CFA	6 790 000	674 000,00

FONCTION 6 : ACTION ECONOMIQUE

N° enveloppe		Date limite d'affectation	Libellé enveloppe	Total avant DM2	Ajustement DM2
AP	2025	P1203E01	31/12/2025 906_25A/D-P1203-ANIMATION DEV VALO FILIERES	1 440 000	55 000,00
AP	2025	P1101E02	31/12/2025 906_25A/D-P1101-ECO PROXIMITE ATTRACTIVITE	1 800 000	500 000,00

Affectations votées dans le cadre de la DM2 2025

Economie

N° enveloppe		N° opération	Libellé	Montant affecté
AP	2025	P1101E02	ACTIVITES PROXIMITE VIA FONDS	500 000

Agriculture et forêts

N° enveloppe		N° opération	Libellé	Montant affecté
AP	2025	P1203E01	CAP FILIERES - EXPERIMENTATION	55 000

Formation professionnelle et emploi

N° enveloppe		N° opération	Libellé	Montant affecté
AE	2025	P2501E03	P2501O001	ACHATS PARCOURS VERS QUALIFICATION ET EMPLOI
			P2501O028	INSERTION PROFESSIONNELLE
			P2501O029	DISPOSITIF DE FORMATION LINGUISTIQUE
			P2501O030	OFFRE DE FORMATION RENOUVELEE PSMJ 2025
AE	2025	P2501E07	P2501O002	ACHATS DE VISAS
AE	2025	P2505E02	P2505O002	REMUNERATIONS

Apprentissage

N° enveloppe		N° opération	Libellé	Montant affecté
AP	2025	P2201E04	P2201O027	CFA EST LOIRET - TRAVAUX DANS L'ANNEXE DE GIEN
			P2201O028	CFA EST LOIRET - ACHAT DU LOCAL DE VILLEMANDEUR

Ressources humaines

N° enveloppe		N° opération	Libellé	Montant affecté
AE	2025	P5304E02	P5304O004	TITRES DE SERVICES PREPAYES

Europe

N° enveloppe		N° opération	Libellé	Montant affecté
AE	2025	P6101E04	P6101O019	OS 4.7 - 32 - FORMATION PROFESSIONNELLE

LES DISPOSITIONS DIVERSES

Remises gracieuses

La remise gracieuse accordée par la Région Centre-Val de Loire fait disparaître le lien de droit existant entre la collectivité et son débiteur en éteignant la créance. La remise gracieuse a également pour effet de libérer la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable public.

Les remises gracieuses suivantes sont accordées pour un montant de 87 390,24 € :

Nature de la créance	Montant	Nombre de titres
Avance remboursable – CAP Création	10 395,50 €	3
Avance remboursable – Fonds de prévention des difficultés des entreprises	42 500,00 €	2
Pénalités de retard levées lors du décompte général définitif sur des marchés de travaux	34 494,74 €	Non applicable
Total général	87 390,24 €	5

François BONNEAU